

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2019-2020

**Procès-verbal de la séance ordinaire
tenue le 26 février 2020 à 17 h 30 au local 01J**

Présences

Mélissa Laflamme

Serge Duclos

Nathalie Bédard

Luc Bouchard

Louise Fortier

Danielle Fortin

Jean Lamontagne

Patrick Lapointe

Chantale Lévesque

Marie-Pier Riverin-Gagnon

Stéphane Tanguay

Ame van Veen

Directrice

Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau

Agente de développement

Enseignant – secteur santé

Agente de bureau classe principale

Enseignante – secteur Horticole

Consultant en arboriculture

Enseignant – secteur Soutien informatique

Enseignante – secteur ATP

Conseillère pédagogique

Bureau de services Québec de Charlesbourg

Enseignante – Alimentation et tourisme

Caroline Savard

Élève en Soutien informatique

Invitée :

Alexandra Caron

Gestionnaire administrative d'établissement

Absence:

Vincent Simard

OPEQ

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2019
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 18 décembre 2019
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 État de situation du budget mi-année et plan de redressement
 - 7.2 Remorque de l'escouade culinaire
 - 7.3 État de situation de la clientèle
 - 7.4 Présentation du bilan mi-année des activités du centre
 - 7.5 Présentation du bilan mi-année du service de la reconnaissance des acquis et du service aux entreprises
 - 7.6 Consultation : Critères de sélection des directions de centre de la CSDPS
 - 7.7 Approbation des activités scolaires et parascolaires
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 19/20-19 Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019

CE 19/20-20 Monsieur Stéphane Tanguay propose d'adopter le procès-verbal du 18 décembre 2019.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2019

Suivi du point 7.4 Adoption du calendrier scolaire 2020-2021.
Madame Laflamme mentionne que des discussions patronales/syndicales ont lieu présentement et nous devons respecter les encadrements. Le calendrier pourrait être déposé d'ici mai 2020.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Madame Laflamme fait circuler une lettre de remerciements pour M. Brassard et Mme Painchaud, commissaires. Monsieur Jean Lamontagne souligne la grande implication de monsieur Brassard au sein du conseil d'établissement.

7. POINTS À TRAITER

7.1 État de situation du budget mi-année et plan de redressement

Madame Alexandra Caron présente le budget mi-année.

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, nous avons terminé avec un déficit de 919 428 \$ en considérant les 47 ETP effectués en 2018-2019 à recevoir en 2019-2020 (669 773 \$).

Nous avons des prévisions de 833,66 ETP en début d'année pour faire le budget et nous avons actuellement 846,55 ETP ce qui représente une légère augmentation de 12,89 ETP.

Les principales baisses sont vécues en Alimentation et tourisme, et Santé, assistance et soins infirmiers.

Nous avons aussi ajusté les dépenses en RH et en RM d'ici la fin de l'année pour diminuer le déficit prévisible.

Madame Laflamme mentionne que nous déployons tous les efforts nécessaires pour la promotion de nos programmes, le développement de nouveaux projets et le contrôle des dépenses. Malgré les efforts, nous prévoyons terminer l'année avec un déficit de 2 037 600\$.

Monsieur Serge Duclos remercie madame Alexandra Caron pour la présentation précise des documents.

Plan de redressement :

En raison de la situation financière, Mme Laflamme dépose un plan de redressement et plusieurs documents illustrant les efforts effectués et à faire pour redresser la situation. Nous souhaitons atteindre le déficit zéro dans une perspective de 4 ans. Pour ce faire, plusieurs actions doivent se poursuivre ou être mises en place.

Mme Laflamme présente donc les 14 grandes stratégies du plan de redressement qui ont été déposées à la direction générale de la commission scolaire.

1. Gestion budgétaire à tous les deux mois
2. État de situation de la clientèle
 - Nombre d'élèves versus le nombre d'ETP
3. Grande diminution des ETP à l'école hôtelière (veille stratégique et recommandations)
4. Décisions de départ de groupes
 - Démarrage des cohortes au-dessus de la moyenne
 - Intégration d'élèves jusqu'à 1 mois après le début de la formation
 - Utilisation des parcours personnalisés pour combler les chaises vides
5. Les efforts de promotion de nos programmes (stratégie Mix Média)
6. Coupures RH effectuées depuis 5 ans (1,4 millions) et envisagées pour 2020-2021 (environ 215 000 \$).
7. Tâche des enseignants (moyenne des permanents 635 h et des contractuels 675 h). Il est précisé que le rehaussement de la tâche des contractuels à 675 h est temporaire et pourrait être réévalué.
8. Analyse du nombre d'heures octroyées en surplus de tâche (banque d'heures à limiter et à réduire).

M. Tanguay félicite l'initiative de sensibiliser les enseignants à l'utilisation de la banque.
9. Les programmes individualisés
 - Suivi rigoureux du nombre d'élèves par plateau
 - Développement de la formation en ligne et de nouvelles cohortes en LAN
10. Suivi des élèves
 - Démarche d'aide à l'élève
 - CAP et COP Persévérance
 - Distribution des heures par compétence pour optimiser le temps d'apprentissage des élèves
11. Service aux entreprises et reconnaissance des acquis
12. Ressources matérielles
13. Investissements (plan triennal)
14. Ponction et compressions budgétaires

Monsieur Tanguay se questionne sur le mode de financement en formation professionnelle étant donné la situation financière de plusieurs centres au Québec.

Madame Laflamme précise qu'un comité MEES a été mis sur pied cette année pour analyser le mode de financement.

Monsieur Stéphane Tanguay remercie madame Laflamme pour cette grande analyse de la situation. C'était très claire. Bravo pour votre maîtrise de l'établissement.

Madame Laflamme remercie l'ensemble de l'équipe de contribuer aux ajustements nécessaires afin de retrouver une situation financière équilibrée.

7.2 Remorque de l'escouade culinaire

Le centre de formation professionnelle en transport de Charlesbourg (CFTC) nous offre gratuitement la remorque culinaire soit la somme de 162 919.58 \$.

7.3 État de situation de la clientèle

Madame Laflamme présente le détail de la clientèle au 13 février 2020. Nous avons présentement un taux d'abandon de 11,47% et 864,53 ETP. Une augmentation de 2,32% du taux d'abandon et une baisse de 36,85 ETP sont indiquées en comparaison avec l'an passé.

7.4 Présentation du bilan mi-année des activités du centre

Madame Laflamme souligne le dépassement de soi pour certains projets dans le volet « développement pédagogique » en soulignant les cafés pédagogiques, laboratoire pédagoTIC, 17 bourses de promotion CPMT, formation en ligne, double diplomation possible en LAN et secteur Horticole, etc. Merci de continuer à développer. Elle félicite aussi l'implication du personnel pour les CAP et les comités de réflexion au sujet de la réussite des élèves.

Elle présente aussi le volet « développement organisationnel » pour l'ensemble des activités. De nombreux salons et plusieurs activités promotionnelles ont été réalisées.

Un document des activités réalisées est déposé.

7.5 Présentation du bilan mi-année du service de la reconnaissance des acquis et du service aux entreprises

Madame Laflamme présente le bilan RAC au 12 février 2020. Il y a une légère diminution des entrevues de validation (de 51 en 18-19 à 48 en 19-20) et des évaluations en RAC (de 202 en 18-19 à 93 en 19-20). Nous remarquons toutefois une légère augmentation des heures sanctionnées en particulier dans le programme SOU. Le marché de l'emploi ne permet pas aux employés d'être libérés pour faire une formation en raison du manque de main-d'œuvre et de la difficulté des entreprises de trouver des remplaçants. De plus, nous remarquons une petite diminution des dossiers dans le programme APED en raison du programme FAMT financé avec les bourses de 15 000 \$ et du nouveau programme.

Elle présente aussi le bilan des formations du service aux entreprises et formation continue. Le chiffre d'affaires devrait être de 1 229 202 \$ avec un profit estimé de 583 869 \$. Cet argent est retourné dans les secteurs pour des achats de matériel pédagogique et financer des ressources humaines.

Un document présentant le détail des formations est déposé. Bravo à l'équipe du SAE pour le recrutement.

7.6 Consultation : Critères de sélection des directions de centre de la CSDPS

Les critères de sélection des directions d'établissement adoptés lors du conseil d'établissement du 27 février 2019 sont déposés pour consultation.

Monsieur Stéphane Tanguay propose d'ajouter au point 3 : et une vision quant à l'évolution du centre.

CE 19/20-21

À l'unanimité, les critères de sélection pour la direction du centre sont adoptés.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.7 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau de la prochaine activité au secteur Alimentation et tourisme.

CE 19/20-22

Madame Danielle Fortin propose l'adoption de l'activité présentée.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Duclos souligne la contribution et la transparence dans le plan de redressement. Il remercie les membres pour la qualité des échanges.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

La direction remercie aussi le personnel et les membres pour les échanges et les questions pertinentes.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 15 avril 2020 à 17h à l'école hôtelière Fierbourg.

La séance est levée à 20h

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président